

**GRAND CONSEIL BERNOIS**

# Âpre bataille à venir pour défendre le pôle justice de Reconvilier

Les élus de la Députation francophone se sont réunis en séance mardi soir. Ils se préparent déjà à livrer bataille en novembre pour défendre le futur centre de justice et police de Reconvilier. Un report de dix ans, tel que préconisé par le **Gouvernement**, ferait selon eux peser une sérieuse menace sur la réalisation du projet.

Le sujet ne figure pas à l'ordre du jour de la session d'automne du **Grand Conseil** qui s'ouvrira ce lundi. Pourtant, il a occupé une bonne place dans les discussions menées par les membres de la Députation francophone réunis ce mardi soir. Annoncée jeudi dernier, la volonté du **Conseil exécutif** de reporter de dix ans la création du pôle justice et police de Reconvilier passe visiblement mal. Très mal, même. «Qu'on soit élu de Bienne ou du **Jura bernois**, je crois qu'on peut dire qu'on tire tous à la même corde. On va se battre», relaye le socialiste biennois Karim Saïd, président de la Députation.

Afin de contrer une trop forte hausse de la dette **cantonale**, le **Gouvernement** a dévoilé un plan de priorisation de ses investissements. Le futur centre de justice et police de Reconvilier, qui devait initialement voir le jour à l'aube de 2030, en ferait les frais et devrait attendre 2040. Une seconde variante étudiée (que le Gouvernement ne soutient pas) évoque même la possibilité d'un abandon pur et simple du projet.

«Cette proposition est déplorable. Avec la rénovation de Tavannes Machines, ce futur bâtiment est tout de même un des deux projets phare d'Ave-



Après avoir dû batailler dur l'an dernier pour faire accepter le crédit du pôle justice et police, les élus de la région devront à nouveau convaincre le plénum de maintenir le projet tel que prévu. PHOTO STEPHANE GERBER

nir **Berne** romande qui prévoit le redéploiement de l'administration et de la justice dans le **Jura bernois** après le départ de Moutiers», tonne Anne-Caroline Graber.

**On s'organise déjà**

L'élue UDC de La Neuveville qualifie la situation de sérieuse menace. Alors qu'il était initialement prévu que le Tribunal régional et le Ministère public intègrent temporairement des locaux à Bienne le temps que puisse être construit l'écrin de Reconvilier, le report de dix ans ferait peser un risque de voir le provisoire devenir durable. «Il peut se passer beaucoup de choses jusqu'en 2040. On ne peut exclure, et il serait même très probable, que ce report se traduise au final par un abandon du projet et un maintien des institutions à Bienne.»

Prenant la situation au sérieux, la Députation franco-

phone s'organise déjà en vue des débats de novembre, lors desquels le **Grand Conseil** devra trancher. Elle va notamment tout prochainement se fendre d'une lettre à l'attention du **Conseil exécutif** pour faire entendre sa voix. Une première étape, qui sera suivie d'autres actions. Déterminée,

Anne-Caroline Graber se dit consciente que la lutte risque d'être ardue cet hiver. «Malgré le fort engouement suscité par ce projet dans la région, nous avions déjà dû nous battre au **Grand Conseil** pour que le crédit nécessaire soit accepté», se souvient-elle. Elle assure néanmoins que les membres

de la Députation entendent tout mettre en œuvre pour contrer la volonté de report du projet. «On ne parle pas d'une construction comme une autre. Ce projet a une portée symbolique pour le **Jura bernois**. On ne lâchera rien!» prévient-elle.

CATHERINE BÜRKI

## Un siège en plus pour les Biennois francophones

Si les élus régionaux ont déjà le regard tourné vers la session d'hiver, ils n'en oublient pas pour autant celle qui débutera ce lundi et se tiendra jusqu'au 12 septembre. Parmi les sujets touchant directement à la région, le président de la Députation francophone, Karim Saïd, évoque une modification de la loi sur les droits politiques relative aux sièges garantis pour les élus francophones dans le cercle électoral Bienne-Seeland. En bref, le nouveau mode de calcul proposé devrait faire passer de quatre à cinq le nombre d'élus. «Cela permettra de renforcer la Dé-

putation francophone», fait remarquer Karim Saïd, indiquant que cette dernière salue bien sûr à l'unanimité cette modification.

Un petit bémol est toutefois à souligner: «Si un élu francophone qui était inscrit sur une liste mixte venait à démissionner, il serait remplacé par le premier des viennent-ensuite et ce même si celui-ci est germanophone», explique Karim Saïd. «Ce point ne nous satisfait pas totalement, mais la majorité de la Députation a tout de même décidé, plus par pragmatisme et consensus, de l'accepter.» **CB**